

Gemeng **Feelen**



AVIS AU PUBLIC

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a introduit, par délibération du 5 mars 2026 un règlement communal concernant les sportifs méritants et les associations méritantes à honorer par la commune de Feulen.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale.

Niederfeulen, le 11 juin 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. W.', written over a horizontal line.

Le secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' shape.